



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

L'ÉCOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES

met au concours :

1 poste d'assistant-e en français langue étrangère

Conditions :

- Être en possession d'une maîtrise ès lettres ou d'un titre jugé équivalent, avec un mémoire en linguistique (sciences du langage) ou en français langue étrangère.
- Disposer d'une formation solide en analyse conversationnelle et/ou en analyse du discours appliquée à des situations d'enseignement/apprentissage des langues étrangères ou secondes.
- Disposer d'une formation de base dans le domaine du plurilinguisme avec, si possible, une connaissance des enjeux sociolinguistiques et didactiques.
- Avoir un projet de recherche et s'engager à inscrire une thèse au sein de l'ELCF, sous la direction du professeur Laurent Gajo, dans l'un des domaines susmentionnés.
- Être de langue maternelle française ou de niveau C2 dans les termes du CECR ; démontrer de bonnes compétences dans au moins deux autres langues, dont l'allemand.

Cahier des charges :

Il s'agit d'un poste à 7/10^e qui passera à 10/10^e dès la troisième année.

Le ou la titulaire sera chargé-e d'un enseignement de 1-2 hebdomadaires de travaux pratiques semestriels portant sur les méthodes de recueil et d'analyse de données interactionnelles en classe ; il/elle sera impliqué-e, en outre, dans l'atelier « Initiation à la recherche dans le cadre d'un mémoire » et pourra participer à l'un ou l'autre enseignement du professeur responsable. Il/elle devra, par ailleurs, prendre part à l'encadrement des étudiant-es et aux tâches administratives de l'ELCF.

Traitement :

Fr 47'375.-- en 1^{ère} année à 7/10^e (position 8/4 de l'échelle des traitements de l'Etat de Genève). Le maximum du traitement est atteint après 4 annuités doubles (Fr 80'441.-- par an à 10/10^e en position 8/12 de l'échelle des traitements).

Entrée en fonction : 1^{er} février 2024.

Durée du mandat :

Les assistant-e-s sont nommé-es pour une première période de 2 ans ; la nomination est renouvelable pour deux périodes successives, respectivement de 2 ans et de 1 an.

La première année de la fonction constitue une période d'essai au cours de laquelle il peut être mis fin aux rapports de service moyennant le respect d'un délai de résiliation de 3 mois pour la fin d'un mois.

Documents requis et délai pour le dépôt des candidatures :

- une lettre de candidature ;
- un curriculum vitae accompagné d'une photocopie des diplômes et du procès-verbal de maîtrise ;
- une brève description (2-4 pages) du projet de recherche (thèse de doctorat) ;
- si existant, une publication, un travail universitaire ou un exposé de conférence ;
- une lettre de référence.

La candidature et les documents doivent être comprises dans un seul document PDF et parvenir à l'adresse électronique suivante : laurent.gajo@unige.ch, jusqu'au **15 novembre 2023**. Aucun dossier papier ne sera accepté.

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures du sexe sous-représenté.